MAIRIE DE La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon.

Du Seize Novembre an mil huit cent soixante-neuf, à heure

ACTE DE MARIAGE de Médard Augustin Meyfret,

âgé de vingt trois ans, né à La Garde département du Var le huit du mois de Juin mil huit cent quarante six profession de Maçon domicilié à La Garde département du Var fils mineur de Jean Joseph Meyfret profession de propriétaire et Maçon domicilié à La Garde département du Var et de Félicité Thérèse Rue, son épouse domiciliée au dit La Garde (Var) le père et la mère ici présents et consentants d'une part.

N° 15

Meiffret et Vitton

Et de Marie Emilie Vitton

âgée de vingt six ans, née à La Garde département du Var le six du mois d'août mil huit cent quarante trois profession d'aucune domiciliée à La Garde département du Var fille majeure de Joseph Barthélemy Vitton profession de propriétaire domicilié à La Garde département du Var et de Marie Louise Eulalie Barralier son épouse domiciliée au dit La Garde (Var) le père et la mère ici présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications du Mariage faites par nous sans opposition des dimanches trente un octobre et sept Novembre Mil huit cent soixante neuf, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi.

2° Vu l'acte de naissance du futur époux

3° Vu l'extrait de l'acte de naissance de la future épouse

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le *mariage*, concernant *les droits et devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux,

ont déclaré qu'il été fait contrat de mariage, à la date du du mois d mil huit cent soixante- , par devant Me notaire à département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Emilie Vitton et l'autre Médard Augustin Meyfret.

Le tout en présence de Simon François domicilié à La Garde département du Var âgé de quarante ans, profession de Cordonnier, beau frère de la future épouse ;

De Julien, André domicilié à La Garde département du Var âgé de trente huit ans profession de Cultivateur, beau frère du futur époux,

De Servant, Edouard domicilié à La Garde département du Var âgé de vingt six ans, profession de Marchand de vin, Cousin par alliance de la future épouse ;

Et de Vitton, Gustave domicilié à Toulon département du Var âgé de vingt huit ans profession de Marchand de vin, Cousin germain de la future épouse.

Après quoi, moi Eugène Blanc, Maire de La Garde faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par le futur, la future, le père de la future et les quatre témoins, les autres parties ayant déclaré ne le savoir de ce faire par nous requises.

Emilie Vitton Meiffret

Servant Simon Vitton

Julien Vitton

Eugène Blanc